



## Un huissier vient chez moi à

Par **Brayat**, le **16/01/2019** à **03:22**

Bonjour,

Un huissier est venue chez moi pour faire une liste de mes meubles et il est rester que dans la salle a manger je voudrais savoir si il peut prendre le meuble télé, la télévision et les canapé.

Et si il peut prendre l'ordinateur de mes fils pour leur étude. Je ne sais pas ce qu'il peuvent prendre et qu'il ne peuvent pas et je voudrais savoir pour les consoles si il peuvent les prendres merci

J'ai demandé un délai de 1 mois avant de prendre les meubles mes sa a était refuse

Par **youris**, le **16/01/2019** à **09:20**

bonjour,

un huissier peut se présenter seul pour faire un inventaire dans le cadre d'une saisie.

voir ce lien pour les biens insaisissables.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2163>

salutations

Par **Chaber**, le **16/01/2019** à **09:37**

bonjour

L'huissier doit être accompagné si le débiteur est absent ou ne le laisse pas pénétrer dans les locaux.t